

La plume d'oie

BULLETIN DE LA COMMUNE DE BARJOUVILLE - EURE-ET-LOIR

www.barjouville.fr



1 rue Jean Moulin - 28630 Barjouville - 02 37 34 30 04 - mairie@barjouville.fr



LES JEUNES... C'EST L'AVENIR !



Le maire aux côtés de Thomas Antoine (au centre) et Clément Challier, deux jeunes SNU de la commune.

Ce titre clin d'œil, qui pourrait s'apparenter à une lapalissade, doit s'imposer dans notre vision du quotidien. C'est bel et bien en associant les jeunes à la vie de la commune, à la vie citoyenne, que nous construisons la démocratie de demain. Notre équipe cultive le goût de l'échange avec eux tout au long de l'année, que ce soit à l'école, à la cantine, au centre de loisirs, dans la vie associative

ou lors des cérémonies patriotiques auxquelles ils participent.

Le signe le plus visible de cette parole donnée à la jeunesse reste bien sûr notre conseil municipal des enfants, dont l'avis nous est précieux pour améliorer la qualité de vie à l'école et réfléchir aux grandes orientations de la commune. L'actualité récente ancre un peu plus notre volonté de faire toujours plus pour les jeunes.

Il y a quelques semaines, le conseil municipal des enfants a ainsi été invité à visiter l'Assemblée nationale. Les jeunes élus ont eu le privilège de se rendre dans l'hémicycle, là où bat le cœur de la démocratie. Cette découverte les a visiblement marqués, leur donnant une clé de lecture supplémentaire pour comprendre l'engagement public.

Autre élément important : des jeunes de la commune (dont vous lirez le témoignage dans cette édition) ont choisi de souscrire au SNU, Service National Universel. Au travers d'expériences différentes, ils ont pu se mettre au service de leurs concitoyens. L'occasion pour eux de constater les vertus du bien vivre ensemble et d'une démocratie vivante.

Pour continuer de construire demain pour eux et pour nous, il nous a fallu comme chaque année construire notre budget.

Compte tenu de l'augmentation des bases (plus 3%), nous avons choisi de baisser le taux d'imposition communal (de 1%) pour la deuxième année consécutive. Soucieux de préserver le pouvoir d'achat de chacun, nous avons néanmoins opté pour une baisse raisonnable compte tenu de charges communales qui augmentent avec, notamment, l'inflation du tarif des différentes sources d'énergie.

Les priorités de la jeunesse et d'une bonne gestion affichée dans cet éditto ne doivent en aucun cas occulter deux bonnes nouvelles que je voulais partager avec vous : les travaux de la nouvelle salle de gymnastique et de danse touchent à leur fin et les bâtiments du nouveau cœur de village sortent de terre. Deux projets qui témoignent d'une commune qui a choisi d'investir dans l'avenir.

BENOÎT DELATOUCHE
MAIRE DE BARJOUVILLE



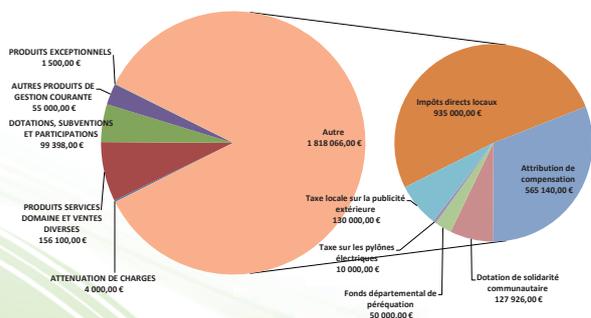
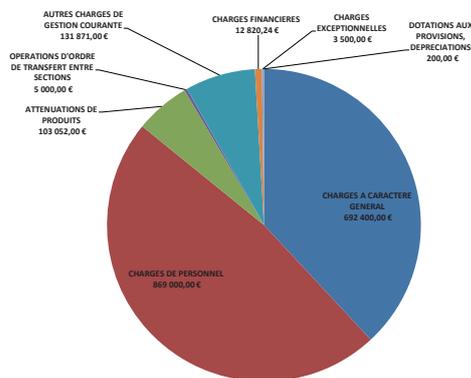
**Restez informé, prévenu,
alerté avec PanneauPocket**
Ma commune dans la poche





DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS, *un fonctionnement maîtrisé*

Le budget de fonctionnement 2024 s'élève en dépenses à 1812 843 €. Comme chaque année, ce dernier est établi en se basant sur les comptes administratifs des 5 années précédentes.



Ce budget de fonctionnement a été ajusté de besoins spécifiques (la hausse des coûts des énergies par exemple) en étant plus mesuré cette année, forts de notre expérience 2023 et des travaux d'économie d'énergie menés les années passées (passage en LED, mutualisation des productions d'énergie, installation de détecteurs, etc.).

Les investissements continuent en 2024 avec un budget prévisionnel de 1892 000 € (hors immobilisation et remboursement de la dette). Ils concerneront principalement (pour environ 1300 000 €) :

- La fin de la construction de la nouvelle salle de gym et de danse (ouverture en septembre 2024)
- Les aménagements de la cour de l'école maternelle (en lien avec le conseil municipal des enfants)
- La rénovation énergétique de l'école élémentaire
- L'achat d'une nouvelle tondeuse en remplacement d'une autre devenue couteuse à l'entretien et en fin de vie
- Les aménagements devant le cimetière et la liaison douce vers le centre commercial (reportés de 2023 à 2024, le temps d'acquérir les terrains)
- L'installation de deux pare-ballons au terrain de football
- La rénovation du sol de la salle 1 du complexe sportif André Ouaggini
- Et toujours la plantation de nouveaux arbres et arbustes

Les 600 000 € restants étant des provisions sur des lignes comme pour de l'achat de terrain, de matériel non prévu initialement.

Les investissements se poursuivent, cela tout en appliquant pour la seconde année consécutive une baisse des taux des impôts locaux de 1%. Ainsi le foncier bâti passe de 40,97% à 40,56%. La recette des impôts passera à 858 000 € contre 833 000 € en 2023 (montants prévisionnels). Vos élus ont fait le choix de recettes en fonction des besoins prévisionnels, sans nécessairement suivre les augmentations de la base de calcul. Si cela était le cas, la commune percevrait 873 000 € de fiscalité directe.

Une capacité d'autofinancement confortable.

Le compte administratif 2023 montre une bonne maîtrise des dépenses par la collectivité, les dépenses à caractère général ont atteint 599 315 € contre 587 503 € en 2022, soit une augmentation globale de 2% entre 2022 et 2023, et ce malgré l'augmentation des coûts des énergies.

Globalement, les dépenses 2023 s'élèvent à 1 635 541 € et les recettes à 2 159 277 €, offrant ainsi une capacité d'autofinancement confortable à la commune.

Les dépenses d'investissement 2023 représentent 1 706 598 €, investissements réalisables notamment grâce à notre capacité d'autofinancement ci-dessus, mais aussi aux diverses subventions obtenues de l'État, de la Région, du Département ou de l'Agglomération.



Les associations s'y voient déjà !



Ce lundi 25 mars était un jour important pour les associations locales qui évolueront à la rentrée dans le nouvel espace de gymnastique et de danse, situé dans l'emprise du gymnase, au bord de la Prairie. Ce soir-là, sous la conduite de Benoît Delatouche, maire de la commune, de Sylvain Sureau, adjoint en charge des travaux, et de Patrick Geray, adjoint en charge de l'urbanisme, elles ont pu découvrir l'état d'avancement du chantier.

Les responsables des associations de gymnastique, de danse de salon, ou de modern jazz ont été attentifs aux explications données et se sont déjà transposés dans le nouvel équipement d'une superficie de 600 m². A partir du large couloir qui dessert toutes les parties de l'équipement, ils ont visité une première salle située sur la gauche et susceptible d'accueillir une dizaine de personnes. En face, ils se sont glissés dans la tisanerie en cours d'aménagement, destinée à l'échange et à la restauration.

De vastes sanitaires et des vestiaires confortables succèdent à ces deux premiers espaces, alors que le fond du bâtiment est réservé à la grande salle, d'une capacité d'une cinquantaine de personnes. Les principales questions des responsables associatifs ont porté sur les locaux de rangement et leur agencement. « 40m² seront dédiés aux réserves », a confirmé le maire.

L'attraction de la rentrée

« C'est important pour nous. Notre association a été créée il y a 35 ans et nous possédons de nombreux décors et costumes », a confirmé Nathalie Legros, présidente du modern jazz.

Pour elle, comme pour Isabelle Gilliot, présidente de la section gymnastique, et Thierry Mire, président de la danse de salon, le nouvel

équipement va permettre « de multiplier les créneaux d'entraînement et de proposer de nouvelles activités », la danse classique ou le yoga par exemple. « Le Foyer Communal n'était plus adapté au développement de nos activités » constatent-ils unanimes.

Pour Nathalie Legros, ce nouvel espace possède une autre vertu : « Nous avons besoin d'un sol spécifique. Il sera désormais possible pour



nous de danser sans chaussures, les deux salles pouvant proposer des revêtements différents, avec ou sans tapis ». Le gros des travaux sera achevé en juin, et le nouvel équipement sera mis à la disposition des associations à la rentrée. Pour mémoire, le coût de cet aménagement est de 1,2 million d'euros porté par la commune, avec l'appui du Département. Nul doute que l'espace de danse et de gymnastique flambant neuf sera l'attraction de la rentrée, avec une mise en lumière lors du traditionnel forum des associations.

Le nouvel espace d'une superficie de 600 m² sera prêt pour la rentrée.



Brigitte Elie et Alain Pescheux, des vies d'enseignants bien remplies.

DEUX ENSEIGNANTS

sur le départ

Dans quelques semaines, une page va se tourner à l'école Yann Arthus-Bertrand, avec les départs en retraite de Brigitte Elie et d'Alain Pescheux. Ils évoquent pour nous leurs parcours et leurs grands moments vécus à l'école de Barjouville qu'ils vont quitter avec un pincement au cœur.

Brigitte Elie

« Ici, on nous donne les moyens d'exercer notre métier »

Professeure des écoles à la tête d'une classe de CM 1-CM2, Brigitte Elie vit ses dernières semaines d'enseignante. Originaire de Nogent-le-Rotrou, elle a débuté sa vie professionnelle dans l'informatique, chargée notamment de formation. C'est dans cette mission qu'elle a pris goût à la pédagogie.

Les vicissitudes de la vie des entreprises l'ont dirigée vers une nécessaire reconversion, et c'est presque logiquement qu'elle a fait le choix de l'Éducation Nationale. Après l'étape obligée des cours du soir et du concours, elle est devenue enseignante. Brigitte Elie a été successivement nommée à Jules Ferry à Lucé, à Bailleau-le-Pin, au Coudray, avant d'arriver à Barjouville en 2014.

« Ce qui me plaît, c'est le contact avec les enfants, la satisfaction de transmettre et de les voir évoluer », confie-t-elle, cultivant une discrétion dont elle se départit rarement. Malgré tout, elle ne cache pas appréhender son dernier jour de classe : « Je verserai sans doute ma petite larme », dit-elle, heureuse d'avoir évolué ces dernières années dans une école « à taille humaine, dans laquelle on nous donne les moyens d'exercer notre métier, au sein d'une équipe soudée ».

Elle est notamment fière d'avoir donné naissance à un club scolaire de scrabble, qui participe régulièrement à des compétitions nationales. Le scrabble sera d'ailleurs l'une des activités qui devraient guider sa retraite, ainsi que les voyages.

Alain Pescheux

« Le baptême de l'école fut un grand moment »

La retraite, c'est aussi le choix qu'a fait Alain Pescheux, le charismatique et dynamique directeur de l'école Yann Arthus-Bertrand, en charge par ailleurs d'une classe de CE2-CM1. Il est né à Châteaudun et a eu très tôt la vocation d'enseignant.

« Ma maman avait comme grande amie une maîtresse d'école, dont elle gardait le bébé », raconte Alain Pescheux, qui n'a jamais oublié les dimanches passés entre les deux familles amies à l'école, parcourant les classes désertées ces jours-là, et les assimilant « à un monde fabuleux ». Sa sœur était à ses côtés, et elle aussi est devenue directrice d'école à Besançon, dans le Doubs !

C'est donc logiquement qu'après le Bac, il est devenu enseignant. Il a successivement été nommé dans l'établissement spécialisé de Mainvilliers, à l'école Célestin Freinet de Dreux, à Saint-Exupéry aux Chamards, toujours à Dreux, avant de rejoindre Mainvilliers d'abord à Emile Zola, puis à Jean Zay. En 1999, il a acheté une maison à Barjouville et, en 2002, il a été affecté à l'école de Barjouville, faisant sa rentrée « le même jour que ma fille qui entrait en petite section ».

Promu directeur en 2011, il a vu l'école évoluer, se métamorphoser. Alain Pescheux a fait en sorte de développer la lecture, créant la bibliothèque, profitant du cadre du vie de Barjouville pour initier ses élèves à la biodiversité, multipliant les sorties dans la prairie. Très impliqué au côté de la municipalité dans l'aménagement de la cour avec l'installation de jeux, il garde en souvenir le grand moment que fut le baptême de l'école le 23 juin 2009 par Yann Arthus-Bertrand, venu deux fois depuis. Une vie professionnelle bien remplie, ponctuée d'années « où il faut chaque fois repartir de zéro ».



ON NE S'ENNUIE PAS *à la récré !*



Pour le plus grand bonheur des enfants, et la qualité des moments de détente lors des récréations, divers aménagements ont été réalisés dans la cour de l'école. Les derniers en date : un circuit de billes pas comme les autres et une table de tennis de table, qui récompense aussi la commune pour son dynamisme sportif.



Aménager un véritable circuit de billes dans la cour de l'école était une volonté clairement affichée des élus du conseil municipal des jeunes. « Nous, on ne veut plus jouer aux billes comme dans la rue », ont-ils notamment fait valoir. La municipalité, Aurélie Guiscafré, adjointe en charge des affaires scolaires en tête, les a exaucés il y a quelques mois.

C'est la société Eden.com située dans le Maine-et-Loire qui a réalisé ce circuit composé de matériaux recyclés, notamment en caoutchouc coulé. Les enfants ont participé au dessin du circuit, de ses courbes et de ses dévers, et ont voulu qu'il soit complété d'un pont ou d'un étang ! Il est entouré d'une bande synthétique pour le confort des genoux des jeunes amateurs de billes.

Lauréate de l'opération « 1 école, 1 table »

Il y a quelques semaines, c'est une table de tennis de table qui a été posée à son tour dans la cour. Une opportunité rendue possible grâce à la Fédération Française de Tennis de Table qui organisait la 3^{ème} édition de l'opération « 1 école, 1 table ». « Barjouville a fait partie des 130 communes retenues parmi les 600 candidatures reçues d'écoles affiliées à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement) » explique

Aurélie Guiscafré. « Nous le devons en partie aux liens entretenus entre l'école et le club de tennis de table qui évolue sur la commune, et à notre volonté de promouvoir ce sport », souligne l'élue. Concrètement, la table a pu bénéficier d'un financement conjoint de la Fédération de Tennis de Table.

Un autre circuit et un banc pas comme les autres...

Le circuit de billes, la table de tennis de table complètent les jeux et les autres propositions destinés aux enfants. Il y a peu, un autre circuit avec marquage au sol a été réalisé dans la cour des maternelles, afin qu'ils puissent apprendre à se mouvoir et se diriger à l'aide de tricycles adaptés.

Pour être complet, sachez encore que le banc de l'amitié voulu, là encore, par les jeunes élus du conseil municipal a été fixé sous le nouveau préau extérieur des primaires. Le principe veut qu'un élève « en désarroi » s'y assoie pour manifester aux autres son besoin d'amitié. Les jeunes conseillers sont allés jusqu'à choisir des mots appropriés dessinés dessus, et des couleurs propres pour faire de ce banc un banc pas comme les autres. Unique.

LES CM1-CM2 *ont visité l'Assemblée nationale*



Les élèves de CM1-CM2 de l'école Yann Arthus-Bertrand n'oublieront pas de sitôt la journée qu'ils ont passée (le 15 février) à visiter Paris, avec comme point d'orgue la découverte de l'Assemblée nationale.

« Nous voulions récompenser les élus du conseil municipal des jeunes pour le travail réalisé, d'où cette idée de les emmener à l'Assemblée. Finalement, ce sont tous les CM1 CM2 de Barjouville qui en ont profité » résume Aurélie Guiscafré, adjointe en charge des affaires scolaires. Encadrés de leurs enseignants, Brigitte Elie et Alain Pescheux, d'élus dont Benoît Delatouche, le maire, et d'Aurélie Guiscafré, ils ont embarqué au petit matin dans un bus en direction de la capitale. « Nous n'avons pas voulu de parents accompagnateurs pour ne pas détourner leur attention des lieux visités et des messages diffusés », explique les deux élus.

La visite du musée d'Orsay a constitué la première étape de la journée. « Les élèves avaient été préalablement sensibilisés à l'univers des impressionnistes et, par petits groupes, ils devaient retrouver au fil des salles les œuvres étudiées en classe », résume Aurélie Guiscafré. Après un pique-nique naturellement « zéro déchets » sur les bords de Seine, le groupe s'est offert une belle balade dans Paris, avec un passage très apprécié dans le jardin des Tuileries. Certains n'étaient jamais allés à Paris, d'où la magie de la journée.



Une immersion dans la vie des institutions

Tous avaient ensuite rendez-vous à l'Assemblée nationale. Guillaume Kasbarian, fraîchement nommé ministre du Logement, n'a pu les accompagner, mais la présence d'un guide maison et de Sandrine Ballester, attachée parlementaire de l'élu chartrain, leur a permis de mesurer la beauté et la grandeur du Palais Bourbon. « Dès la première salle, dont les murs sont ornés des portraits de tous les présidents de la République, ils ont été impressionnés. Et que dire de leur immersion dans l'hémicycle et de la vision du fauteuil de la présidente, recouvert d'or » raconte encore Aurélie Guiscafré.

Sur la vie parlementaire, les CM1-CM2 ont posé énormément de questions, manifestant ainsi leur intérêt et leur curiosité à propos de l'engagement public. « Ils possédaient quelques notions sur le fonctionnement d'une commune, mais cette visite a élargi leur horizon quant au fonctionnement des institutions », note l'élue. Avant de regagner Barjouville exténués, les jeunes Barjouillois ont pu apercevoir à bord du bus quelques beaux monuments de Paris. L'épilogue d'une journée mémorable.



LA NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

mise sur l'offre culturelle



Depuis début avril, Aude est la nouvelle bibliothécaire de Barjouville, poste où elle succède à Annick Huet, partie à la retraite. La jeune femme, qui cultive le sens de l'accueil, affichant spontanément un large sourire, a déjà derrière elle un parcours riche et varié. Diplômée d'un master 2 de lettres, Aude a travaillé successivement dans l'édition, dans l'univers du cinéma, en librairies, ainsi qu'au sein d'associations dispensant des cours de français notamment auprès de personnes étrangères.

« Beaucoup de choses m'intéressent et j'aime la nouveauté », explique-t-elle pour éclairer ce parcours. Il y a quatre ans, elle a voulu quitter Paris, une décision mûrie dans la période du Covid. « J'ai commencé à regarder les villes situées à proximité de Paris, et j'ai eu un véritable coup de cœur pour Chartres », dit-elle, revendiquant sa passion pour l'histoire et notamment le moyen-âge.

Séduite par la « pluralité » du métier

À la recherche d'un emploi, elle a postulé comme bibliothécaire à Barjouville, séduite par la « pluralité » du métier. « Il s'agit de faire vivre le lieu, d'accueillir les lecteurs, de les conseiller, mais aussi de travailler avec les scolaires pour leur faire aimer le livre dès le plus jeune âge, notamment à travers des animations et autres

ateliers », souligne Aude, qui met ses pas dans ceux d'Annick Huet.

Son ambition est de développer plus encore des propositions culturelles « en faisant venir des artistes ». En attendant, elle s'imprègne d'une médiathèque riche d'un fonds de 2400 ouvrages qui comprend des romans adultes, des policiers, de la BD, des livres jeunesse, des ouvrages historiques ou de sciences sociales. Aude souhaiterait développer les collections consacrées au développement personnel. À ce jour, la médiathèque compte 788 adhérents dont 400 sont réguliers (la carte d'adhérent est gratuite). Dans sa mission, Aude est épaulée par une dizaine de bénévoles, amenés à assurer des permanences.

Depuis début avril, Aude est la nouvelle bibliothécaire de Barjouville, poste où elle succède à Annick Huet, partie à la retraite.



Médiathèque Yves Legrand

- 🕒 Mardi 16h30 - 18h
- 🕒 Mercredi 11h-12h et 14h-18h
- 🕒 Jeudi 16h30-18h
- 🕒 Vendredi 16h30-18h
- 🕒 Samedi 10-12h30
- ☎ 02 36 25 39 21
- ✉ mediatheque@barjouville.fr



Une armoire pour donner une seconde vie à nos livres

La nouvelle armoire à livres est installée rue du Vaugautier, au stop devant le transformateur électrique. Elle a pour ambition de donner une seconde vie aux livres que nous avons aimés, lus et relus, en les déposant dans l'armoire à livres pour qu'ils continuent de voyager et de faire voyager d'autres lecteurs. L'échange est anonyme, gratuit et libre d'accès.

Chacun peut y déposer ou emprunter un roman ou un livre pour enfant. L'armoire à livres repose sur l'échange et le partage, elle encourage une économie de partage et de don, en développant une démarche éco-citoyenne.





ENGAGEMENT CITOYEN

Clément et Thomas

ONT CHOISI LE SNU

Le SNU, le Service National Universel, est un programme mis en place par le gouvernement en 2019 pour permettre aux jeunes de 15 à 17 ans « de vivre des moments de cohésion en partageant les valeurs républicaines, tout en cultivant le sens de l'engagement ».

À Barjouvillie, deux amis, Clément Challier et Thomas Antoine, 16 ans tous les deux, ont choisi cet engagement pour des raisons similaires. « Un stage de 3^{ème} dans la gendarmerie m'a convaincu de rentrer plus tard dans l'Armée », révèle Clément, pour qui le SNU s'apparente à un pas supplémentaire dans la construction de son avenir. « Moi, je veux devenir ingénieur en aéronautique, et le SNU m'est apparu comme un plus sur mon CV », témoigne de son côté Thomas, dont la passion est de construire des fusées.



Découverte de la citoyenneté

Le SNU est jalonné de trois étapes successives : un séjour de cohésion dans un autre département, une mission d'intérêt général l'année suivante (84 heures accomplies en plusieurs temps), et éventuellement un engagement volontaire possible jusqu'à 25 ans. Amis depuis la maternelle, Clément et Thomas, toujours ensemble en seconde au lycée Silvia Monfort à Luisant, n'ont pas non plus été séparés lors de leur séjour de cohésion en juillet dernier.

« Nous n'avons rien fait pour, mais nous nous sommes retrouvés à Amiens pendant une douzaine de jours, avec 150 autres jeunes venus de la France entière », racontent encore amusés les deux complices. Là, ils ont dû enfiler l'uniforme, remiser leurs portables, se plier à l'impératif du lever des couleurs. « Nous avons découvert la ville à travers des sorties culturelles, et on nous a donné des cours sur la citoyenneté et l'importance des premiers secours », développent Clément et Thomas.

Utile aux autres

Coupés de leur environnement habituel, ils ont vécu une période inédite. Leurs parents ont pu les voir défiler le dernier jour, des instants marquants pour les uns et les autres. Dans le prolongement de ce séjour de cohésion, les deux amis se sont vu confier cette année une mission d'intérêt général. Désireux d'entrer dans l'Armée, Clément effectue des heures au sein de la gendarmerie départementale, se voyant confier diverses tâches qui semblent conforter sa vocation.

Thomas, lui, vient en appui au travail d'associations comme la Ligue contre le cancer ou la Croix Rouge. Il est même affecté à l'accueil du club local de badminton. « Nous avons l'impression d'être utiles à ceux qui en ont besoin », confient les deux jeunes gens. C'est toute l'ambition du SNU qui se substitue à la journée de préparation à la défense pour ceux qui ont suivi et validé ces deux premières étapes. C'est le cas de Clément et Thomas.



Bébé 9

TOUT POUR LES 0- 4 ANS !

Il y a quelques semaines, Vinciane et Fabien Chanoine ont redonné vie, dans la Zone de la Torche, à l'enseigne Bébé 9 qui avait fermé il y a quelques mois. Pour le jeune couple, cette ouverture est synonyme d'un changement radical d'orientation professionnelle.

Originaire de la région chartraine, Vinciane a suivi des études de commerce et de communication. Elle a travaillé successivement à la communication de la Chambre de Commerce et d'Industrie et à l'événementiel de la Chambre d'Agriculture régionale. En 2018, elle a rejoint Fabien, alors à la tête de concessions automobiles, pour prendre en charge les relations clients, le marketing et la communication digitale.

En 2022, ils ont choisi de tourner la page et d'opter pour un autre projet. C'est alors que l'idée de Bébé 9 s'est imposée. « Sur la Zone de Barjouville, l'enseigne venait de fermer. Jeunes parents nous fréquentons le magasin, nous nous sommes dit, pourquoi pas », résume Vinciane. Pour eux, pas question de quitter la Zone de la Torche, et ils ont jeté leur dévolu sur un nouvel espace commercial de 600 m². « Nous avons tout transformé. La franchise Bébé 9, qui compte 80 points de vente en France, nous a laissés assez libres dans l'agencement », note Fabien, séduit très tôt par un marque « hyper dynamique en puériculture ».

Dans leur magasin, on trouve tout pour les 0-4 ans et leurs moments-clés de la journée : l'éveil, le repas, le bain, la balade, le voyage et la chambre. « Les prix en magasin et sur Internet sont les mêmes, et nous recensons 5000 références et 60 marques », détaille Vinciane, épaulée dans son quotidien, outre Fabien, par une équipe composée de Catherine, Alison et Cédric.

Une seconde vie POUR VOS PORTABLES

Il n'est pas pour l'heure l'espace commercial le plus connu de la Zone de la Torche, mais il est probable que *Cash Phone 28* se fasse rapidement une jolie réputation.

À l'origine de cette ouverture, Saïd Farad, un passionné d'électronique et d'informatique. « Dès le plus jeune âge, j'ai commencé à me lancer dans de petites réparations », révèle ce Chartrain qui a d'abord travaillé comme technicien de maintenance. Mu par sa passion et par la volonté d'entreprendre, il a ouvert *Phone 28* dans la rue du Grand-Faubourg en 2016, puis décliné la franchise « Save » à travers « Point Services Mobile », dans cette même rue du centre-ville de Chartres. « Là, nous réparons les portables des clients de grands groupes comme Orange, Bouygues, SFR, Leclerc,

Carrefour et autres, qui ont pris une assurance incluant la réparation », explique Saïd Faras.

Pour compléter son activité, et s'adresser aux clients des alentours de Chartres, il a choisi d'ouvrir une troisième boutique, jetant son dévolu sur la Zone commerciale de la Torche. Dans un vaste espace aménagé rue des Pierres Missigault, il a ajouté une nouvelle carte à son arc. En plus de la réparation de mobiles, de tablettes, d'ordinateurs, de consoles de jeux, il pratique l'achat/vente, d'où le choix de l'enseigne *Cash Phone 28*. Nul doute que sa capacité à donner un second souffle à nos portables devrait séduire, notamment ceux qui sont confrontés à la fragilité de leur écran.



Bébé 9

- 🏠 15 rue des Pierres Missigault
- 🕒 ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h
- ☎ 02 46 56 97 30
- 🌐 www.bebe9.com



Cash Phone 28

- 🏠 37 rue des Pierres Missigault
- 🕒 lundi de 14h 30 à 18h30, les autres jours (sauf dimanche) de 10h 30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- ☎ 09 87 13 78 03





Marie Nicole, animatrice à Eure-et-Loir Nature, et Patrick Geray, adjoint en charge notamment de la biodiversité.

UN CONCOURS PHOTO

pour découvrir nos arbres

Pour ceux qui aiment la nature, une balade découverte des arbres de la Prairie est proposée le samedi 22 juin, de 10h à 12h (départ prévu près du lavoir) avec Eure-et-Loir Nature. À cette occasion vous êtes invités à participer à un concours de photos, reproduisant trois arbres publiés sur le site de la mairie et dans ce journal, en y ajoutant une touche d'originalité (lire le règlement ci-contre).

Ce 22 juin, chacun pourra découvrir ces photos et les lauréats du concours lors d'un pot de l'amitié qui ponctuera la balade. Il y a quelques semaines, la municipalité et les membres de l'association Eure-et-Loir Nature ont travaillé à l'organisation de cette journée. Depuis la publication d'un inventaire de la biodiversité en 2021, les liens entre la commune et l'association ne se sent jamais démentis. « On sait tous que Barjouville bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel, mais beaucoup ignoraient la richesse insoupçonnée de sa biodiversité » résume Marie Nicole, chargée d'animation à Eure-et-Loir Nature.

C'est pour cette raison qu'une découverte de la mare pédagogique a été proposée l'an passé, et que cette année c'est au tour des arbres d'être mis en lumière. Marie Nicole évoque spontanément leur diversité, et cite la présence marquante des cyprès chauves et de leurs pneumatophores, ces excroissances de racines propres aux arbres qui croissent dans l'eau. Des cyprès chauves qui seront l'une des « attractions » de cette nouvelle et très attendue balade découverte du 22 juin.

Les arbres, objets du concours photo.



RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO 2024

Trois photos d'arbre sont publiées sur le site internet de la commune et sur cette page. Elles ont été prises depuis la prairie communale. Aussi, nous vous demandons de reconnaître précisément ces trois arbres et d'identifier le lieu et l'angle de prise de vue.

Vous devez reproduire chacune de ces photos à l'identique en y ajoutant votre touche personnelle qui rendra celles-ci atypiques.

En participant, le photographe s'engage à respecter les lieux et à ne pas se mettre en danger.

Il est impératif de fournir les trois photos demandées pour valider la participation.

Les clichés sont à transmettre par mail mairie@barjouville.fr en format jpeg, maximum 50 Mo, avant le 10 juin.

Objet du mail :

CONCOURS PHOTOS BARJOUVILLE 2024.

Légende des photos :

lieu, date, la catégorie choisie, un titre

Calendrier

Participation jusqu'au 10 Juin 2024.

Les catégories :

1. Le prix enfants de 0 à 11 ans
2. Le prix ados de 12 à 15 ans
3. Le prix adulte à partir de 16 ans

Prix

Des prix seront attribués pour chaque catégorie.

Une récompense sera attribuée aux 2 lauréats de chaque catégorie. Elle sera remise à l'issue de l'animation « Découverte des arbres » le 22 Juin 2024 de 10 h à 12 h à la prairie

Le règlement complet est consultable sur le site de la commune www.barjouville.fr

Concours des maisons fleuries



Comme chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries.

Inscription en mairie avant

le 28 juin dans trois catégories : maison avec jardin visible de la rue, maison avec décor floral installé sur la voie publique, et maison avec balcon et terrasse.



Les vitraux de Barjouville

RETROUVENT LEUR ÉCLAT



La commune est très attachée à la sauvegarde de son patrimoine, dont l'église Saint-Jacques constitue un élément majeur. Au côté de la municipalité, l'association de sauvegarde de l'église est mobilisée pour permettre la restauration d'une église, excellemment mise en valeur par le réaménagement du parvis, et qui bénéficie désormais d'une délicate mise en lumière à la tombée du jour.

Depuis quelques années, les travaux ont porté, entre autres, sur la réhabilitation du clocher, la restauration de la charpente, des enduits, des autels ou du tableau de Carlo Saraceni (disciple du Caravage) « La Vierge à l'Enfant ». C'est désormais au tour des vitraux de faire l'objet de toutes les attentions. Trois d'entre eux ont été déposés à l'automne, en présence des enfants de l'école. Christiane Breton, présidente de l'association de sauvegarde de l'église et conseillère municipale déléguée au cadre de vie, explique : « Pour moi, il est important que les plus jeunes prennent conscience très tôt de l'importance de préserver le patrimoine. Leur attention et leurs questions le jour de la dépose des verrières m'ont confortée dans cette intuition ».

Au cœur des ateliers Lorin

La restauration des trois baies dédiées au Christ-Roi, à Saint Laumer et à Saint Nicolas, a été confiée à Elodie Vally, une référence en la matière et qui a choisi de faire revivre la maison Lorin, dans la ville basse de Chartres, le plus ancien atelier de maîtres-verriers de France encore en exercice. Christiane Breton a eu le privilège de se rendre à plusieurs reprises dans ces lieux chargés d'histoire, dans lesquels les vitraux de Barjouville retrouvent leur éclat.

Cet atelier, une ancienne tannerie du XII^e siècle, a été repris en 1867 par le maître-verrier Nicolas Lorin, qui a donné au site ses lettres de noblesse. Mireille Juteau et Gérard Hermet ont figuré parmi ses successeurs, et Elodie Vally fut l'une de leurs salariés pendant douze ans. Placé en liquidation en 2016, l'atelier aurait pu fermer, mais Elodie Vally, appuyée par la ville de Chartres, désormais propriétaire des murs, s'est battue pour qu'il retrouve son lustre passé.

Depuis 2019, elle et son équipe travaillent à la restauration de vitraux d'édifices prestigieux ou d'églises comme celle de Barjouville. « J'ai d'autant plus de plaisir à travailler sur ces baies que celle qui est dédiée au Christ-Roi, datant de 1873, figure dans l'inventaire Lorin », souligne Elodie Vally.

Inauguration le 7 septembre

Pour les trois verrières, la restauration porte essentiellement sur une remise en plomb des vitraux et leur nettoyage. Pour Saint-Nicolas, Elodie Vally a en outre entrepris de reprendre les grisailles pour créer un décor qui donne une nouvelle dimension esthétique à l'ensemble. La repose des vitraux aura lieu avant l'été, et leur inauguration est prévue lors de la messe paroissiale du samedi 7 septembre, à 18h30. « Évidemment en présence des enfants », confirme Christiane Breton. Le coût de la restauration avoisine les 13 000 euros.



Christiane Breton et Elodie Vally, maître verrier, au cœur de l'atelier Lorin. Derrière elles, le vitrail du Christ-Roi a retrouvé la lumière.



INFOS EN BREF

Plan canicule

Pour prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a ouvert un registre dans lequel sont répertoriés les personnes vulnérables, vivant à leur domicile, et pour lesquelles une veille est assurée en cas d'alerte. Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, vous devez remplir avant le 7 juin un formulaire disponible à la mairie.

Tenue des bureaux de vote

Pour tenir les bureaux de vote lors des élections européennes du 9 juin prochain, un appel aux volontaires est lancé. N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire.

L'été avec l'accueil de loisirs

Les jeux olympiques et paralympiques seront au cœur de l'été à l'accueil de loisirs. Au programme notamment : une découverte de l'association Chartres handisports et loisirs, de l'escalade, piscine et jeux à la base de loisirs de Brou, etc., avec en prime un café parents, des veillées, un spectacle. Du 15 au 22 juillet, un mini camp est par ailleurs proposé aux 7-12 ans au camping de Brou. L'accueil de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 2 août de 7h 30 à 18h30.

Informations auprès de Jennifer Laye

☎ 06 82 76 87 64

✉ a.l.barjouville@charlotte3c.fr

Feu de la Saint Jean

Organisé par le CCAS et la commune de Barjouville, le feu de la Saint Jean aura lieu le vendredi 28 juin à la prairie communale.

Apporter votre pique-nique ou savourer les galettes et crêpes de l'Astrolabe.

S'inscrire pour l'apéritif offert à partir de 19h !

🌐 www.barjouville.fr

Soutien à la parentalité



La municipalité projette de mettre en place des ateliers de la parentalité portant sur les 1 000 premiers jours de la parentalité (période du 4^{ème} mois de grossesse jusqu'à l'entrée à l'école maternelle) pour répondre aux besoins

des familles. Merci de répondre à notre questionnaire accessible via ce QR code.

Agenda

Les activités sont ouvertes à toutes et tous, sur inscription en mairie au 02 37 34 30 04 ou sur le site : www.barjouville.fr

MAI

Samedi 25, 14h

Loto du COS

Réservation

Complexe sportif André Ouaggini

Dimanche 26, 6h-18h

Vide grenier (COS)

Sur inscription

Complexe sportif André Ouaggini

Mardi 28, 20h30

Conseil municipal

Salle du conseil communal

Jeudi 30,

9h30-12h30 et 14h-17h

Bus numérique

Gratuit, sur inscription

Parking Complexe sportif

Andre Ouaggini"

JUIN

Du 3 au 7, 20h30-22h30

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Sur inscription

Salle communale

Samedi 8, à partir de 14h

Kermesse des écoles (APE)

Complexe sportif André Ouaggini

Dimanche 9, 8h

Élections européennes

Foyer culturel

Samedi 15

Tournoi de foot nocturne

Complexe sportif André Ouaggini

Dimanche 16, 8h-18h

Bric à brac (fêtes et animations)

Cœur de village

Samedi 22, 10h-12h

Journée de la Biodiversité

Gratuit

Prairie

Dimanche 23

Finale départementale de Basket

Complexe sportif André Ouaggini

Mercredi 26, 10h-11h

Racontine (de 0 à 3 ans)

Sur inscription

Médiathèque

Vendredi 28, 19h

Feu de la Saint Jean

Gratuit

Prairie

Samedi 29, à partir de 14h

Gala Modern'Jazz

Foyer Culturel

JUILLET

Jeudi 4, 20h30

Conseil Municipal

Salle conseil communal

du 8 au 12, 14h-17h

Activités sportives Ado

(Département)

Gratuit sur inscription

Complexe sportif André Ouaggini

AOÛT

Du 26 au 30, 14h-17h

Activités sportives (Commune)

Gratuit, sur inscription

Complexe sportif André Ouaggini

LA TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Deux commissions avaient été créées suite au comité consultatif. Cette démarche devait favoriser le dialogue citoyen et permettre à chacun de partager ses interrogations, ses expériences, et d'émettre des propositions.

La première portait sur les déplacements. Elle visait notamment à améliorer les conditions de leur sécurité, quels que soient le mode et la destination. Son responsable s'est vu depuis retirer ses délégations.

La seconde ambitionnait de faire face au changement climatique : d'évaluer la situation communale initiale en proposant des axes d'amélioration ; de limiter l'artificialisation des sols ; de favoriser les économies d'énergie et d'encourager les comportements respectueux de l'environnement. Elle a donné lieu à une réunion d'information suivie par une vingtaine de personnes. Depuis plus rien.

Dans les deux cas, il s'agissait de s'adapter pour ne pas subir, d'anticiper pour les générations futures, de tenir compte de toutes les parties prenantes, dans la concertation, avec des actions concrètes et pragmatiques. Ces deux commissions ont donc disparu du paysage ? Elles ne répondaient sans doute pas aux besoins d'ego des édiles...

Brigitte Beurel, Thierry Saviane, Alain Toutay